

Ne nous laissons pas faire Unis nous sommes plus fort !

Transports : la CGT vous donne la parole !

La CGT interpelle en permanence la direction sur les transports. Que ce soit sur l'allongement des lignes ou la suppression des transports dans les années à venir. Se lever toujours de plus en plus tôt pour venir au travail, ce n'est plus possible. La nouvelle politique de PSA c'est de blinder les bus ne laissant plus la possibilité à certain de le prendre. Avec les samedis et jours fériés, ce rythme devient insupportable.

La CGT est pour le maintien et le développement des lignes de transport collectifs.

Toujours au plus proche de vos préoccupations, la CGT a décidé de vous consulter sur l'autogare **ce mercredi 5 juin dès l'arrivée des bus de la tournée du matin mais aussi à midi au même endroit pour la tournée de l'après-midi.**

Ensemble élaborons un cahier de revendications que nous remettrons à la direction pour le maintien des lignes de bus et pour dire non au travail à la carte : exprimez-vous !

N'hésitez pas à nous interpeller, même dans les ateliers, pour donner votre avis.

Sans vous, rien ne se fera. Ensemble nous sommes plus forts.



Commémoration 11 juin 1968 !

Les grandes mobilisations de mai/ juin 1968 à Sochaux avaient été très suivies dans la région. Le 11 juin 1968 annonçait une large vague de répression policière et meurtrière contre les manifestants. La police et leurs représentants donnent l'ordre de casser du manifestant.

10H passage sous rail de Montbéliard, la police tire sur les manifestants. Un jeune ouvrier reste à terre, **Pierre Beylot âgé de 24 ans, jeune père de famille touché mortellement.**

14H les CRS utilisent des grenades explosives en direction des manifestants. **Henri Blanchet âgé de 49 ans, sera la seconde victime de la journée** de cette répression policière, il payera lui aussi de sa vie.

152 blessés 2 morts voici le bilan des violences policières à Sochaux.

Aujourd'hui encore, l'état répond par la violence aux revendications de la rue. Combien de Syndicalistes, de Manifestants, d'étudiants, de Gilets Jaunes ont perdu un membre, un œil ou se font blesser en manifestation ?



La CGT commémorera cet événement tragique, et vous invite à y participer le mardi 11 juin 2019 à 16H30 au square Dagneaux (face à la portière SIEDOUBS). Dénonçons les violences policière d'hier et d'aujourd'hui.

Infirmerie le casse-tête !

La direction a déplacé l'infirmerie du montage, au service des pompiers en VSD et de nuit. Pourquoi une telle décision ? C'est simple : l'infirmière étant seule dans ses horaires, (et pour éviter d'embaucher du personnel), la direction déplace l'infirmerie... en créant d'autres problèmes !

Mal de tête, coupures, blessures etc... C'est le responsable hiérarchique qui se transforme en ambulancier ! La direction précise que si le responsable a un doute ou ne peut pas amener le salarié blessé ou malade, il peut faire appel aux pompiers du site.

Cette fermeture est inadmissible, elle met les salariés dans une position très inconfortable et pose de réelles interrogations en cas de problème pendant le transport par une personne non habilitée.

La CGT demande la réouverture de l'infirmerie au montage et l'embauche de personnel soignant qui va avec !

CSP Paye !

La délocalisation du CSP paye ainsi que la fin de la subrogation du salaire en cas de maladie pose de nombreux problèmes pour beaucoup de salariés. La direction en rajoute en ne fournissant pas les attestations à la CPAM dans les temps, et retarde du coup le versement des indemnités de la sécu. Les conséquences sont graves pour nous, qui n'avons que notre salaire pour vivre.

- Nous revendiquons la mise en place, au plus proche des salariés d'un service paye digne de ce nom.
- La remise en place de la subrogation de salaire.
- La mise en place d'un numéro d'appel pour toutes questions concernant le salaire (car aujourd'hui il est impossible d'avoir un interlocuteur).



Avec de tels agissements, la direction fait pression pour que nous soyons au travail, coûte que coûte et même la tête sous le bras. Nous sommes et nous restons à vos côtés pour vous aider en cas de problèmes.

100% santé : l'arnaque sur notre mutuelle



Jeudi 23 mai à Poissy, se tenait une première réunion sur la réforme "100% santé". Encore une fois, la santé pour l'Etat et les dirigeants de grands groupes comme PSA n'est qu'une histoire de gros sous.

Exemple : si nous acceptons de mettre des dispositifs dentaires moins esthétiques nous serons remboursés à 100%. A l'inverse si nous voulons une couronne dentaire à la couleur de nos dents (ce qui n'a rien d'exceptionnel), le reste à charge sera conséquent pour nous. Pour la CGT, la santé et les appareils dentaires, optiques, ou auditifs doivent être intégralement remboursés, sans reste à charge, avec des soins de haute qualité.

Général Électric, une aberration !

1044 postes de supprimés à Général Électric de Belfort ! L'annonce est tombée la semaine dernière. Une honte alors que l'entreprise a triplé ses bénéfices au premier trimestre avec 954 millions de dollars.

Ce sont encore une fois les salariés qui doivent faire les frais de l'appétit sans limite des actionnaires. Les syndicats du site ont décidé de résister par tous les moyens, pour empêcher cela.

La CGT du site de Sochaux est scandalisée par les annonces de la direction de GE, et se place aux côtés des travailleurs Belfortains pour résister et essayer de faire reculer la direction de GE.



Victoire de la CGT

L'entreprise ciment Calcia (51) compte 1300 salariés en France répartis sur 10 sites. Depuis 3 ans la direction faisait la sourde oreille sur la prime de participation aux bénéfices avec le risque qu'elle ne soit plus versée aux salariés. La CGT tentait depuis, d'ouvrir des négociations avec la direction générale pour modifier le calcul de cette prime. Face aux refus catégoriques de la direction, la CGT a initié un conflit dans la Marne, sur le site de Courvrot, dès le 25 avril dernier. 101 grévistes sur 136 salariés et ceci pendant 13 jours...

Cette stratégie a payé, la direction a été contrainte de rouvrir des négociations et de modifier le calcul de la prime.

Résultat : 1550€ net de primes compensatoire et 2 jours de grève payés.

Un bel exemple de lutte unis et gagnante.

